



# communiqué

N°: 105  
No.:

Le 30 mai 1986

## BARNEY DANSON

Le ministère des Affaires extérieures a confirmé aujourd'hui que le gouvernement a prolongé à deux reprises le mandat de M. Barney Danson, Consul général à Boston.

1. La décision originale par laquelle on demandait à M. Danson de terminer son mandat prenant fin le 30 juin 1985 a été transmise à ce dernier par le Très honorable Joe Clark le 15 février 1985 (voir la lettre ci-jointe).
2. Suite à des discussions au Cabinet, le gouvernement a prolongé le mandat de M. Danson jusqu'au 31 décembre 1985 et a transmis cette décision à l'avocat de ce dernier le 7 mai 1985 (voir la lettre ci-jointe).
3. Après de plus amples délibérations au Cabinet, il a été convenu de prolonger sa nomination jusqu'au 30 juin 1986. Cette décision lui a été communiquée par téléphone.

.../2